

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1344****17 septembre 2002****SOMMAIRE**

A.P.S. S.A., Luxembourg . . . . .	64491	Kirchberg . . . . .	64489
Abekar International, S.à r.l. . . . .	64511	Espirito Santo International Holding S.A., Luxem- bourg-Kirchberg . . . . .	64491
Ada Consulting S.A., Luxembourg . . . . .	64512	Espirito Santo International Holding S.A., Luxem- bourg-Kirchberg . . . . .	64491
Aide à l'Enfance de l'Inde, A.s.b.l., Luxembourg . . . . .	64479	Euparco S.A.H., Luxembourg . . . . .	64476
Alternative Units Sicav, Luxembourg . . . . .	64507	Euroset Television, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	64471
Arthur Andersen S.A., Luxembourg . . . . .	64506	Eurotarget 2000 S.A., Luxembourg . . . . .	64480
Atina S.A., Luxembourg . . . . .	64477	Experian Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	64487
Bantleon Eur-Dynamic Invest S.A., Luxembourg . . . . .	64467	Experian Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	64487
Bantleon Eur-Dynamic Invest S.A., Luxembourg . . . . .	64467	Experian Luxembourg Investments, S.à r.l., Lu- xembourg . . . . .	64482
Bantleon Invest S.A., Luxembourg . . . . .	64468	Experian Luxembourg Investments, S.à r.l., Lu- xembourg . . . . .	64482
Bantleon Invest S.A., Luxembourg . . . . .	64468	Finint Finance S.A., Luxembourg . . . . .	64478
Bijoux Clio, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	64481	Finparia S.A., Luxembourg . . . . .	64484
Bijoux Clio, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	64482	Focus Conseil S.A.H., Luxembourg . . . . .	64509
Billecart Expansion Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	64496	H.N.W. Performa Investment Advisory S.A., Luxembourg . . . . .	64468
Cafco Luxembourg, S.à r.l., Foetz . . . . .	64488	H.R. Investment S.A., Luxembourg . . . . .	64474
Capale S.A., Luxembourg . . . . .	64510	Hadar S.A.H., Luxembourg . . . . .	64473
Capale S.A., Luxembourg . . . . .	64510	Hadar S.A.H., Luxembourg . . . . .	64473
Clean-Center, S.à r.l., Ehlerange . . . . .	64472	Immo-Théâtre S.A., Luxembourg . . . . .	64489
Clore S.A., Luxembourg . . . . .	64489	Intek International, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	64492
Clore S.A., Luxembourg . . . . .	64489	Interlagos Holding S.A., Luxembourg . . . . .	64481
COFIPARINTER - Compagnie Financière de Par- ticipations Internationales S.A.H., Luxem- bourg . . . . .	64510	Isolations Gérard, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	64480
Compagnie Financière de Gestion Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	64478	Istec S.A., Luxembourg . . . . .	64481
Compagnie Financière de Gestion Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	64478	IT Masters S.A., Walferdange . . . . .	64483
Compagnie Financière Hirouker S.A., Luxem- bourg . . . . .	64505	Ixos Management S.A., Luxembourg . . . . .	64467
Compagnie Financière Hirouker S.A., Luxem- bourg . . . . .	64505	Jonzac Participations S.A., Luxembourg-Kirch- berg . . . . .	64491
Dewaay Global, Sicav, Luxembourg . . . . .	64495	Kidde USA (2) Limited, Colnbrook, Slough, Berk- shire . . . . .	64469
Dewaplus, Sicav, Luxembourg . . . . .	64506	Kremer Léon et Fils, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	64511
Eichenberg S.A., Luxembourg . . . . .	64505	L.P.I., S.à r.l., Foetz . . . . .	64477
Eichenberg S.A., Luxembourg . . . . .	64496	Letzebuerger Wunnhaus S.A., Steinsel . . . . .	64493
ESFIL-Espirito Santo Financière S.A., Luxembourg- Kirchberg . . . . .	64485	Liebherr Invest S.A., Luxembourg . . . . .	64469
ESFIL-Espirito Santo Financière S.A., Luxembourg- Kirchberg . . . . .	64490	Liebherr Invest S.A., Luxembourg . . . . .	64469
Espirito Santo Health & Spa S.A., Luxembourg-		Livinvest S.A. Holding, Luxembourg . . . . .	64475

Luximmo Achte Beteiligungsgesellschaft AG, Luxembourg .....	64470	New Wings Holdings S.A.H., Luxembourg .....	64500
Luximmo Achte Beteiligungsgesellschaft AG, Luxembourg .....	64475	Pamaly S.A., Luxembourg .....	64473
Luximmo Dreizehnte Beteiligungsgesellschaft AG, Luxembourg .....	64477	Pamaly S.A., Luxembourg .....	64474
Luximmo Dritte Beteiligungsgesellschaft AG, Luxembourg .....	64467	Participation Group S.A.H., Luxembourg .....	64493
Luximmo Dritte Beteiligungsgesellschaft AG, Luxembourg .....	64471	Participation Group S.A.H., Luxembourg .....	64493
Luximmo Elfte Beteiligungsgesellschaft AG, Luxembourg .....	64476	Pearl Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg ..	64479
Luximmo Erste Beteiligungsgesellschaft AG, Luxembourg .....	64471	Pearl Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg ..	64479
Luximmo Neunte Beteiligungsgesellschaft AG, Luxembourg .....	64469	Proxi Finance S.A., Luxembourg .....	64475
Luximmo Neunte Beteiligungsgesellschaft AG, Luxembourg .....	64475	R-LuxInvest S.A., Moersdorf .....	64490
Luximmo Sechste Beteiligungsgesellschaft AG, Luxembourg .....	64472	Sarominvest S.A., Luxembourg .....	64484
Luximmo Siebente Beteiligungsgesellschaft AG, Luxembourg .....	64470	Sarominvest S.A., Luxembourg .....	64484
Luximmo Siebente Beteiligungsgesellschaft AG, Luxembourg .....	64472	Scania Luxembourg S.A., Münsbach .....	64490
Luximmo Vierte Beteiligungsgesellschaft AG, Luxembourg .....	64472	Sion Holding S.A., Luxembourg .....	64478
Luximmo Zehnte Beteiligungsgesellschaft AG, Luxembourg .....	64469	Siriade S.A.H., Luxembourg .....	64498
Luximmo Zehnte Beteiligungsgesellschaft AG, Luxembourg .....	64476	Siriade S.A.H., Luxembourg .....	64498
Luximmo Zweite Beteiligungsgesellschaft AG, Luxembourg .....	64471	SMSD Linéa Uomo, S.à r.l., Esch-sur-Alzette....	64486
Luximmo Zwölfte Beteiligungsgesellschaft AG, Luxembourg .....	64477	SMSD Linéa Uomo, S.à r.l., Esch-sur-Alzette....	64487
M.T.P., S.à r.l., Luxembourg .....	64508	Sobil S.A., Pétange .....	64498
Mase S.A., Luxembourg .....	64480	Société de Gestion du F.C.P. Capital Gestion S.A., Luxembourg .....	64488
Molinvest S.A., Windhof. ....	64488	Sotreca, Sicav, Luxembourg .....	64505
Moon Island Invest S.A., Luxembourg .....	64476	Stern Development A.G., Luxembourg .....	64483
		Stern Development A.G., Luxembourg .....	64482
		Surassur, Luxembourg .....	64507
		Synergy Holding S.A., Luxembourg .....	64470
		Synergy Holding S.A., Luxembourg .....	64470
		Tammisari Holding S.A., Luxembourg .....	64480
		Taxno S.A.H., Luxembourg .....	64511
		Taxno S.A.H., Luxembourg .....	64511
		Toscainvest, S.à r.l., Luxembourg .....	64509
		Trasolux S.A., Windhof-Capellen .....	64483
		Vesper Sicav, Luxembourg .....	64507
		Westmount S.A.H., Luxembourg .....	64470
		World Hermes Management S.A., Livange .....	64496
		Yura S.A., Luxembourg .....	64466
		Zephyr Holding S.A., Luxembourg .....	64495
		Zephyr Holding S.A., Luxembourg .....	64495

### YURA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 49.617.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 25 juin 2002 à 14.30 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont approuvés;
- Le Bilan et le Compte de Profits & Pertes au 31 décembre 2001, l'affectation du résultat sont approuvés;
- Décharge est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001;
- Les mandats de EUROLEX MANAGEMENT S.A. et de Monsieur Carlo Acutis en tant qu'Administrateurs et Administrateurs-Délégués sont reconduits pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2005;
- Le mandat de GEFECO AUDIT, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes est reconduit pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2005.

Luxembourg, le 9 juillet 2002.

YURA S.A.

Représenté par EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Signature

Administrateur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 96, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54927/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2002.

**BANTLEON EUR-DYNAMIC INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 77.837.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 95, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BANTLEON EUR-DYNAMIC INVEST S.A.  
BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(54489/584/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**BANTLEON EUR-DYNAMIC INVEST S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2951 Luxemburg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
H. R. Luxemburg B 77.837.

*Auszug der Beschlüsse der Jahreshauptversammlung vom 31. Mai 2002*

Am 31. Mai 2002 fasste die Jahreshauptversammlung folgende Beschlüsse:

Verwendung des Jahresergebnisses:

- Verlust ..... 4.769,63 EUR  
- Gesetzliche Rücklage ..... /

Bestätigung der Ernennung als Verwaltungsratsmitglieder von Herrn Werner Schubiger, Herrn Marcel Rösch, Herrn Jacques Bofferding und Herrn Peter Rommelfangen bis zur ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre im Jahr 2006.

Bestätigung der Ernennung von KPMG AUDIT, Luxemburg als Rechnungsprüfers bis zur ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre im Jahr 2006.

Luxemburg, den 17. Juni 2002.

Für gleichlautenden Auszug  
Für BANTLEON EUR-DYNAMIC INVEST S.A.  
BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 95, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54500/584/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**IXOS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 27.592.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 95, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour IXOS MANAGEMENT S.A.  
BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(54486/584/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**LUXIMMO DRITTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 81.904.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 67, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2002.

Signature.

(54509/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**BANTLEON INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 72.580.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 95, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BANTLEON INVEST S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(54490/584/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**BANTLEON INVEST S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2951 Luxemburg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
H. R. Luxemburg B 72.580.

*Auszug der Beschlüsse der Jahreshauptversammlung vom 31. Mai 2002*

Am 31. Mai 2002 fate die Jahreshauptversammlung folgende Beschlsse:

Verwendung des Jahresergebnisses:

Gewinn der Berichtsperiode . . . . .	610.139,95
5% Rcklage . . . . .	30.507,00
Rcklage aufgerundet . . . . .	30.600,00
Rckstellung . . . . .	579.539,95

Die Generalversammlung hat eine Ausschttung von 550.000,- an die sich am 31. Mai 2002 im Umlauf befindenden Aktien genehmigt. Die Ausschttung wird vor Ende Juni 2002 erfolgen.

Luxemburg, den 17. Juni 2002.

Fr gleichlautenden Auszug

Fr BANTLEON INVEST S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Enregistr zu Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 95, case 1. – Reu 12 euros.

Le Receveur (sign): J. Muller.

(54504/584/22) Dpos au registre de commerce et des socits de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**H.N.W. PERFORMA INVESTMENT ADVISORY S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2951 Luxemburg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
H. R. Luxemburg B 33.417.

*Auszug der Beschlsse der Jahreshauptversammlung vom 14. Mai 2002*

Am 14. Mai 2002 fasste die Jahreshauptversammlung folgende Beschlsse:

- Ernennungen der Verwaltungsratsmitglieder bis zur nchsten ordentlichen Generalversammlung der Aktionre im Jahr 2003.

Georges Huber

Patrick Hilty

Michael L. Werner

Renato Vanotti

Mario Praschil

- Ernennung von ARTHUR ANDERSEN, Luxemburg als Wirtschaftsprfer bis zur nchsten ordentlichen Generalversammlung der Aktionre im Jahr 2003.

Luxemburg, den 18. Juni 2002.

Fr gleichlautenden Auszug

Fr H.N.W. PERFORMA INVESTMENT ADVISORY, S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Enregistr zu Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 95, case 1. – Reu 12 euros.

Le Receveur (sign): J. Muller.

(54505/584/24) Dpos au registre de commerce et des socits de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**KIDDE USA (2) LIMITED, Société à responsabilité limitée.****Capital social: 100.000,- USD.**

Siège social: Mathisen Way, Colnbrook, Slough, Berkshire SL3 OHB, England.

Principal établissement et centre d'intérêts principaux: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 83.605.

L'associé unique de KIDDE USA (2) LIMITED a, en date du 26 juin 2002, décidé de transférer le principal établissement et le centre d'intérêts principaux du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 95, case 12.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54544/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**LUXIMMO ZEHNTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R. C. Luxembourg B 82.536.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 67, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2002.

Signature.

(54545/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**LUXIMMO NEUNTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R. C. Luxembourg B 82.535.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 67, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2002.

Signature.

(54547/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**LIEBHERR INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 62.792.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Signature.

(54549/550/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**LIEBHERR INVEST S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

H. R. Luxemburg B 62.792.

*Auszug aus der Ordentlichen Generalversammlung vom 12. Juni 2002*

Zu Verwaltungsratsmitgliedern wurden für ein Jahr wiedergewählt:

- Herr Robert Bausch, Geschäftsführer, wohnhaft in Biberach/Riss.
- Herr Robert Reckinger, administrateur de sociétés, wohnhaft in Schoenfels.
- Herr Mario Keller, Direktor, wohnhaft in Luxemburg.
- Herr Pit Reckinger, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg.

Das Mandat der K.P.M.G. AUDIT, Kommissar, wird bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung erneuert.

Luxemburg, den 10. juli 2002.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 8.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54552/550/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**LUXIMMO ACHTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 82.300.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 67, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2002.

Signature.

(54550/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**LUXIMMO SIEBENTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 82.013.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 67, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2002.

Signature.

(54551/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**WESTMOUNT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 20.271.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2002.

COMPAGNIE FIDUCIAIRE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(54554/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**SYNERGY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 14.587.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(54556/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**SYNERGY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 14.587.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 4 juillet 2002*

Les mandats de Messieurs Emile Vogt, Pierre Baldauff et René Schlim, administrateurs et de la FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A. commissaire aux comptes, venant à échéance lors de la présente assemblée, celle-ci décide de les renouveler pour une durée d'un an.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 8.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54559/550/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**LUXIMMO ERSTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 79.238.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2002*

1) Monsieur Michael Schmidt, Immobilien-Ökonom, demeurant à D-56154 Boppard, Udostr. 39, est nommé administrateur de la société jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire 2006.

2) Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 67, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54555/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**LUXIMMO ZWEITE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 81.903.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2002*

1) Monsieur Michael Schmidt, Immobilien-Ökonom, demeurant à D-56154 Boppard, Udostr. 39 est nommé administrateur de la société jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire 2006.

2) Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 67, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54557/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**LUXIMMO DRITTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 81.904.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2002*

1) Monsieur Michael Schmidt, Immobilien-Ökonom, demeurant à D-56154 Boppard, Udostr. 39 est nommé administrateur de la société jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire 2006.

2) Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 67, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54558/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**EUROSET TELEVISION, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
H. R. Luxemburg B 69.993.

*Auszug der Beschlüsse der Ausserordentlichen Hauptversammlung vom 26. Juni 2002*

1. Frau Amrei Huber wird mit sofortiger Wirkung von ihrer Funktion als Mitglied der Geschäftsführung der Gesellschaft abberufen.

2. Herr Moritz Von Kruedener, Betriebswirt, mit Geschäftsadresse in D-85737 Ismaning, Robert-Bürkle-Strasse 3, wird mit sofortiger Wirkung zum Mitglied der Geschäftsführung der Gesellschaft benannt.

Zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Amtsblatt des Grossherzogtums Luxemburg, und zur Hinterlegung beim Handelsregister.

Luxemburg, den 3. Juli 2002.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 67, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54574/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**LUXIMMO VIERTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 81.905.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2002*

1) Monsieur Michael Schmidt, Immobilien-Ökonom, demeurant à D-56154 Boppard, Udostr. 39 est nommé administrateur de la société jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire 2006.

2) Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 67, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54560/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**LUXIMMO SECHSTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 82.224.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2002*

1) Monsieur Michael Schmidt, Immobilien-Ökonom, demeurant à D-56154 Boppard, Udostr. 39 est nommé administrateur de la société jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire 2006.

2) Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 67, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54561/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**LUXIMMO SIEBENTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 82.013.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2002*

1) Monsieur Michael Schmidt, Immobilien-Ökonom, demeurant à D-56154 Boppard, Udostr. 39 est nommé administrateur de la société jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire 2006.

2) Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 67, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54563/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**CLEAN-CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4380 Ehlerange, Zone Industrielle Zare, îlot Ouest.  
R. C. Luxembourg B 30.505.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 9 mai 1989, acte publié au Mémorial C n° 257 du 14 septembre 1989, modifiée par-devant le même notaire en date du 10 août 1989, acte publié au Mémorial C n° 5 du 5 janvier 1990, modifiée par-devant le même notaire en date du 28 février 1997, acte publié au Mémorial C n° 335 du 30 juin 1997.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 70, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CLEAN-CENTER, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

(54616/537/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---



**HADAR S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 35.506.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 17 juillet 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(54562/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**HADAR S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 35.506.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 18 juin 2002*

Les mandats de Messieurs Emile Vogt, Pierre Baldauff et René Schlim, administrateurs et de la FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A. commissaire aux comptes, venant à échéance lors de la présente assemblée, celle-ci décide de les renouveler pour une durée de six ans.

Luxembourg, le 20 juin 2002.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54564/550/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**PAMALY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.  
R. C. Luxembourg B 55.126.

—  
L'an deux mille deux, le six mai.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PAMALY S.A., avec siège social à L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 22 mai 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 437 du 5 septembre 1996, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 7 novembre 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 46 du 3 février 1997, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 55.126.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Maître Claude Wassenich, avocat, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Patricia Sand, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Maître Marie-Pierre Bezzina, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

- 1.- Modification de l'article 3 des statuts par suite du basculement de la devise du capital social en euro.
- 2.- Renouvellement du mandat des administrateurs.
- 3.- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations, resteront annexées au présent procès-verbal pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale constate, par suite du basculement de la devise du capital social en euro, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002, que le capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) est actuellement de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (EUR 30.986,69).

L'assemblée générale décide:

- de supprimer la valeur nominale des mille deux cent cinquante (1.250) actions,
- d'augmenter le capital social à concurrence de treize virgule trente et un euros (EUR 13,31) pour le porter de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (EUR 30.986,69) à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), sans création d'actions nouvelles, par incorporation de réserves,
- de remplacer les mille deux cent cinquante (1.250) actions existantes sans désignation de valeur nominale, par trois cent dix (310) actions nouvelles et de fixer la valeur nominale de celles-ci à cent euros (EUR 100,-) par action,
- de modifier l'article trois des statuts comme suit:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs actuels pour une durée de six ans. Les mandats expireront lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu en deux mille huit.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer commissaire aux comptes Maître Marie-Pierre Bezzina, avocat, demeurant à Luxembourg. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu en deux mille huit.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: C. Wassenich, P. Sand, M.P. Bezzina, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 11CS, fol. 95, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2002.

E. Schlessler.

(54575/227/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**PAMALY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.  
R. C. Luxembourg B 55.126.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2002.

E. Schlessler.

(54576/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**H.R. INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 66.631.

**EXTRAIT**

Il résulte d'un acte sous seing privé, en date du 1<sup>er</sup> juin 2002, enregistré à Luxembourg le 10 juin 2002, volume 569, folio 25, case 11, que suite à une décision de l'assemblée générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social a été convertie de ECU (XEU) en euros, et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

avant conversion devise: XEU 200.000,-

après conversion en euros:

Capital social souscrit:

Le capital social souscrit est fixé à 200.000,- (deux cent mille euros), divisé en 2.000 (deux mille) actions sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Pour la Société

Signature

(54614/211/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**LUXIMMO ACHTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 82.300.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2002*

1) Monsieur Michael Schmidt, Immobilien-Ökonom, demeurant à D-56154 Boppard, Udostr. 39 est nommé administrateur de la société jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire 2006.

2) Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 67, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54565/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**LIVINVEST S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 55, rue des Scillas.  
R. C. Luxembourg B 75.128.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 17 juillet 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(54566/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**LUXIMMO NEUNTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 82.535.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2002*

1) Monsieur Michael Schmidt, Immobilien-Ökonom, demeurant à D-56154 Boppard, Udostr. 39 est nommé administrateur de la société jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire 2006.

2) Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 67, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54567/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**PROXI FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 66.959.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte sous seing privé, en date du 22 janvier, enregistré à Luxembourg le 11 février, volume 564S, folio 52, case 4, que suite à une décision de l'assemblée générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social a été convertie de LUF en euros, et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

avant conversion devise: 6.000.000,- LUF

après conversion en euros:

Capital social souscrit est fixé à 148.736,11 Euros (cent quarante-huit mille sept cent six Euros et onze cents), représenté par six cents (600) actions sans désignation de valeur nominale.

Capital autorisé de la société est fixé à 1.487.361,14 Euros (un million quatre cent quatre-vingt sept mille trois cent soixante et un Euros et quatorze cents), représenté par six cents (600) chacune sans désignation de valeur nominale.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Pour la Société

Signature

(54624/211/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**EUPARCO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 26.339.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 17 juillet 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(54568/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**LUXIMMO ZEHNTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 82.536.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2002*

1) Monsieur Michael Schmidt, Immobilien-Ökonom, demeurant à D-56154 Boppard, Udostr. 39 est nommé administrateur de la société jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire 2006.

2) Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 67, case 9.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54570/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**LUXIMMO ELFTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 82.537.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2002*

1) Monsieur Michael Schmidt, Immobilien-Ökonom, demeurant à D-56154 Boppard, Udostr. 39 est nommé administrateur de la société jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire 2006.

2) Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 67, case 9.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54571/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**MOON ISLAND INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 66.702.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte sous seing privé, en date du 28 janvier, enregistré à Luxembourg, le 11 février, volume 564S, folio 52, case 4, que suite à une décision de l'assemblée générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social a été convertie de LUF en euros, et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

avant conversion devise: deux millions cinq cent mille francs luxembourgeois (2.500.000,- LUF),

après conversion en euros:

Capital social souscrit:

Le capital social souscrit est fixé à EUR 61.973,38 (soixante et un mille neuf cent soixante-treize euros et trente-huit cents), représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions sans désignation de valeur nominale.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Pour la Société

Signature

(54625/211/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**LUXIMMO ZWÖLFTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 82.538.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2002*

1) Monsieur Michael Schmidt, Immobilien-Ökonom, demeurant à D-56154 Boppard, Udostr. 39 est nommé administrateur de la société jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire 2006.

2) Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 67, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54572/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**LUXIMMO DREIZEHENTE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 82.539.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2002*

1) Monsieur Michael Schmidt, Immobilien-Ökonom, demeurant à D-56154 Boppard, Udostr. 39 est nommé administrateur de la société jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire 2006.

2) Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 67, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54573/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**ATINA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 60.726.

**DISSOLUTION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, volume 135S, folio 79, case 5, que la société anonyme ATINA S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à Luxembourg, à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

E. Schlessler.

(54579/227/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**L.P.I., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3895 Foetz, 3, rue du Commerce.  
R. C. Luxembourg B 68.484.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 février 1999, acte publié au Mémorial C n° 318 du 6 mai 1999, modifiée par-devant le même notaire en date du 16 février 2000, acte publié au Mémorial C n° 444 du 22 juin 2000, modifiée par-devant le même notaire en date du 28 novembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 446 du 20 mars 2002.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 70, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour L.P.I., S.à r.l.*

KPMG Experts Comptables

Signature

(54617/537/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 18.433.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(54582/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 18.433.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 7 mai 2002*

Les mandats de Monsieur Robert Reckinger, Maître Jean Hoss, Maître Reginald Neuman, Monsieur Erich Wyss, Maître Pit Reckinger, Monsieur Pierre Ahlborn, Administrateurs, et Monsieur Emile Vogt, Administrateur-Directeur, venant à échéance lors de la présente Assemblée, celle-ci décide de les renouveler pour une nouvelle durée d'un an.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54583/550/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**FININT FINANCE S.A., Société Anonyme,  
(anc. FININT FINANCE HOLDING S.A.).**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 59.928.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

E. Schlessler.

(54580/227/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**SION HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 47.227.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte sous seing privé, en date du 6 novembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2001, volume 560S, folio 11, case 9, que suite à une décision de l'assemblée générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social a été convertie de LUF en euros, et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

avant conversion devise est fixé à trente-cinq millions sept cent quarante mille LUF (35.740.000,- LUF), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

après conversion en euros:

Capital social souscrit: Le capital social est fixé à huit cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent soixante et onze euros et quarante-cinq cents (EUR 885.971,45), représenté par trois mille cinq cent soixante-dix (3.570) parts sociales sans aucune valeur nominale.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Pour la Société

Signature

(54631/211/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**PEARL HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 17.891.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(54584/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**PEARL HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 17.891.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 4 juillet 2002*

L'Assemblée décide de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Commissaire aux Comptes, pour une durée d'un an.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54585/550/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**AIDE A L'ENFANCE DE L'INDE, Association sans but lucratif.  
Organisation non gouvernementale de coopération au développement.**

Siège social: L-1871 Luxembourg, 13, rue Pierre Kohner.

*Extraits du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 25 juin 2002*

**III. Reconstitution du Conseil d'Administration**

Suite à l'Assemblée Générale du 25 juin 2002 et aux délibérations du CA en date du même jour, le Conseil d'Administration se compose pour l'exercice 2002-2003 des membres suivants:

M. Gérard Pfeiffer, président

Mme Marie-Josée Hentgen-Schon, vice-présidente

M. Gusty Braun, secrétaire

M. Lucien Anen, Mme Berthy Braun, François Oth et M. Pierre Zeimet, trésoriers

Membres:

Mme Irène Oberlé

Mme Miriam Revelant

Mme Françoise Wagner

**IV. Succession de Mme Maisy Koetz**

En vue de signer tout document relatif à la succession de Mme Koetz, et en particulier tout document relatif à la vente aux enchères de l'immeuble sis rue Bewing, appartenant à Mme Koetz, le Conseil d'Administration décide d'accorder pouvoir de signature conjointe aux deux membres suivants:

1) Mme Berthy Braun-Ludwig, mère de famille

13, rue Pierre Kohner

L-1871 Luxembourg

2) M. François Oth, employé privé

46, rue Paul Wilwertz

L-2738 Luxembourg

Signature / Signature

Le président / Le secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 68, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54594/227/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**MASE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 77.382.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 1, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Signature.

(54587/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**TAMMISARI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 62.961.

## DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, volume 13CS, folio 30, case 2, que la société anonyme TAMMISARI HOLDING S.A., avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à Luxembourg, à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

E. Schlessler.

(54588/227/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**EUROTARGET 2000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 70.769.

Le bilan au 31 mai 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 1, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Signature.

(54589/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**ISOLATIONS GERARD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1856 Luxembourg, 15, rue Ketten.

## DISSOLUTION

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 8 juillet 2002, numéro 2002/0962 de son répertoire, enregistré à Capellen, le 10 juillet 2002, volume 426, folio 1, case 3, que la société à responsabilité limitée ISOLATIONS GERARD, S.à r.l., avec siège social à L-1856 Luxembourg, 15, rue Ketten, constituée suivant acte reçu par Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 28 janvier 1985, publié au Mémorial C, numéro 58 du 26 février 1985 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Tom Metzler, prédit, en date du 30 mars 1989, publié au Mémorial C, numéro 225 du 18 août 1989,

a été dissoute avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

La société n'a plus d'activités depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1994.

Décharge pleine et entière est accordée au gérant de la société, Monsieur Henri-Claude Gerard, demeurant à L-1452 Luxembourg, 60, rue Théodore Eberhardt.

Monsieur Henri-Claude Gerard, prédit et Monsieur Ferdinand Urbany, demeurant à L-1940 Luxembourg, 400, route de Longwy ont déclaré que la liquidation de la prédite société a été achevée et ils ont déclaré assumer tous les éléments actifs et passifs éventuels de la société dissoute.

Les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant la durée de cinq années en la demeure de Monsieur Henri-Claude Gerard, 60, rue Théodore Eberhardt, L-1452 Luxembourg.

Bascharage, le 15 juillet 2002.

Pour extrait

A. Weber

Le notaire

(54595/236/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---



**ISTEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 60.729.

## DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, volume 135S, folio 79, case 4, que la société anonyme ISTEC S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à Luxembourg, à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

E. Schlessler.

(54590/227/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**INTERLAGOS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 65.286.

## DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, volume 13CS, folio 30, case 1, que la société anonyme INTERLAGOS HOLDING S.A., avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à Luxembourg, à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

E. Schlessler.

(54593/227/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**BIJOUX CLIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 40, rue de l'Alzette.  
R. C. Luxembourg B 54.849.

L'an deux mille deux, le quatorze mai.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée BIJOUX CLIO, S.à r.l., ayant son siège social à L-1610 Luxembourg, 47, avenue de la Gare, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 2 mai 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 389 du 13 août 1996, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 54.849, au capital social de douze mille cinq cents euros (12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,-) chacune, entièrement libérées.

L'assemblée est composée de:

- 1.- Monsieur Bernard Zurek, commerçant, demeurant à F-54750 Trieux, 45, rue Emile Binda,
- 2.- Madame Anne-Marie Bertazzoni, commerçante, épouse de Monsieur Bernard Zurek, demeurant à F-54750 Trieux, 45, rue Emile Binda.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de ladite société, se considérer comme dûment convoqués, avoir connaissance de l'ordre du jour et avoir unanimement pris la résolution suivante:

Les associés décident de transférer le siège social au 40, rue de l'Alzette à L-4010 Esch-sur-Alzette, et de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le siège de la société est établi à Esch-sur-Alzette.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Zurek, A.M. Bertazzoni, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2002, vol. 135S, fol. 35, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

E. Schlessler.

(54591/227/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**BIJOUX CLIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 40, rue de l'Alzette.  
R. C. Luxembourg B 54.849.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

E. Schlessler.

(54592/227/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**EXPERIAN LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 75.786.

Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 51, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour la Société

Signature

(54601/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**EXPERIAN LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 75.786.

Le bilan au 26 octobre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 51, case 8 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour la Société

Signature

(54605/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**STERN DEVELOPMENT A.G., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1528 Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.  
H. R. Luxemburg B 58.626.

*Auszug aus dem Protokoll der Sitzung der Verwaltungsrates vom 21. Juni 2002*

«... Nach eingehender Beratung und Aufgrund der ihm erteilten Ermächtigung der Außerordentlichen Generalversammlung vom 18. Juni 2002, faßt der Verwaltungsrat einstimmig folgende Beschlüsse:

1. Der Verwaltungsrat beschließt im Rahmen des Gesetzes vom 10. Dezember 1998, das gezeichnete Gesellschaftskapital, das zur Zeit in LUF ausgedrückt sind, in Euro umzuwandeln. So beläuft sich das Gesellschaftskapital auf EUR 247.893,52.

2. Der Verwaltungsrat beschließt das gezeichnete Aktienkapital zu erhöhen durch Umwandlung eines Betrages von EUR 2.106,48 aus nicht verteilten Gewinnen in Kapital, so daß das Gesellschaftskapital sich auf EUR 250.000 beläuft, ohne Ausgabe von neuen Aktien.

3. Der Verwaltungsrat beschließt den Nominalwert der Aktien anzupassen und ihn auf EUR 25 festzulegen. So teilt sich das Gesellschaftskapital in 10.000 Aktien ein, mit einem Nominalwert von EUR 25 pro Aktie.

4. Der Verwaltungsrat beschließt den Artikel 5 der Satzungen wie folgt anzupassen:

«**Art. 5.** Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft beträgt zweihundertfünfzigtausend (250.000) Euro, eingeteilt in zehntausend (10.000) Aktien mit einem Nominalwert von je fünfundzwanzig (25) Euro.»

«Die Aktien lauten auf den Namen oder Inhaber; nach Wahl der Aktionäre mit Ausnahme der Aktien, für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.»

«Das Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäß den darin festgelegten Bedingungen ihre eigenen Aktien erwerben.»

«Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder reduziert werden, durch Beschluß der Generalversammlung der Aktionäre, welcher wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist.»

5. Vollmacht wird jedem Verwaltungsratsmitglied erteilt um, einzelhandelnd, die sich aus obenstehenden Beschlüssen ergebenden Bucheintragungen und Eintragungen in den Protokollbüchern der Gesellschaft vorzunehmen, sowie die koordinierten Satzungen zu erstellen. ...»

Luxemburg, den 24. Juni 2002.

Für gleichlautenden Auszug

J. Seil

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 26, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54609/226/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**STERN DEVELOPMENT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 58.626.

—  
Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2002.

(54610/226/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**IT MASTERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7224 Walferdange, 27, rue de l'Eglise.

R. C. Luxembourg B 57.435.

—  
*Assemblée Générale Extraordinaire du 2 janvier 2002*

L'Assemblée Générale Extraordinaire se tient au siège social de la société sur convocation du Conseil d'Administration et sous la présidence de Monsieur Philippe Moitroux.

*Ordre du jour:*

Nomination d'un Administrateur de la société.

Est présent l'actionnaire:

- IT MASTERS INTERNATIONAL S.A. à Walferdange, représentée par son Conseil d'Administration à savoir: Messieurs J.M. Trinon et Bernard Lemercier.

Le président constate que l'Assemblée est valablement constituée et apte à délibérer en son ordre du jour.

Toutes considérations entendues, l'Assemblée délibère et adopte ensuite à l'unanimité le nomination de.

Monsieur Eugene Smyth

avenue des Dues, 113

B-1970 Wezembeek-Oppem

Belgique.

en qualité d'Administrateur indépendant à dater de la présente Assemblée Générale Extraordinaire.

Ainsi délibéré et adopté, à Walferdange, le 2 janvier 2002.

IT MASTERS S.A.

P. Moitroux

IT MASTERS INTERNATIONAL S.A.

J.M. Trinon / B. Lemercier

Enregistré à Grevenmacher, le 9 juillet 2002, vol. 169, fol. 48, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

(54603/231/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**TRASOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof-Capellen, 7-9, rue d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 62.848.

Constituée par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 23 décembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 300 du 30 avril 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 17 décembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 229 du 25 mars 2000.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 70, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TRASOLUX S.A.

KPMG Experts Comptables

Signature

(54615/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**SAROMINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 62.310.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 10 juin 2002*

*Résolution*

Sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, le Conseil d'Administration décide de convertir le capital social en euros avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 1999, et de remplacer dans les statuts toutes références à l'ECU par des références à l'euro.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le Conseil d'Administration décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de Ecu en euro.

Le capital social est fixé à trois cent quatre-vingt mille euros (380.000,- EUR), représenté par trois cent quatre-vingts (380) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

*Deuxième résolution*

En conséquence de ce qui précède, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trois cent quatre-vingts mille euros (380.000,- EUR), représenté par trois cent quatre-vingts (380) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.»

En conséquence, le Conseil d'Administration se chargera de la coordination des statuts et des différentes publications.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 26, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54607/226/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**SAROMINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 62.310.

—  
Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2002.

(54608/226/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**FINPARIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 69.597.

—  
L'an deux mille deux, le dix-huit juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINPARIA S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, R.C.S. Luxembourg section B numéro 69.597, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 avril 1999, publié au Mémorial C numéro 524 du 9 juillet 1999, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire Joseph Elvinger:

- en date du 12 janvier 2000, publié au Mémorial C numéro 318 du 2 mai 2000;
- en date du 17 mars 2000, publié au Mémorial C numéro 503 du 14 juillet 2000.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick Moinet, licencié en droit (UCL), demeurant à Rulles (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Emmanuelle Brix, employée privée, demeurant à Fouches (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Lee Hausman, employé privé, demeurant à Rombach (Belgique).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Réduction du capital social à concurrence d'un montant de 2.479.000,- EUR, pour le ramener de son montant actuel de 2.617.200,- EUR à 138.200,- EUR, par remboursement aux actionnaires et par annulation de 24.790 actions d'une valeur nominale de 100,- EUR.

2.- Modification afférente de l'article 5, alinéa 1<sup>er</sup>, des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de deux millions quatre cent soixante-dix-neuf mille euros (2.479.000,- EUR), pour le ramener de son montant actuel de deux millions six cent dix-sept mille deux cents euros (2.617.200,- EUR) à cent trente-huit mille deux cents euros (138.200,- EUR).

Cette réduction de capital est réalisée par remboursement du montant de deux millions quatre cent soixante-dix-neuf mille euros (2.479.000,- EUR) aux actionnaires et par annulation de vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-dix (24.790) actions de cent euros (100,- EUR) chacune.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent, à l'annulation des vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-dix (24.790) actions et au remboursement aux actionnaires, étant entendu que le remboursement ne peut avoir lieu que trente (30) jours après la publication du présent acte au Mémorial C.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital souscrit est fixé à cent trente-huit mille deux cents euros (138.200,- EUR), représenté par mille trois cent quatre-vingt-deux (1.382) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à deux mille huit cents euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Moinet - E. Brix - L. Hausman - J. Seckler

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> juillet 2002, vol. 519, fol. 44, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

J. Seckler.

Junglinster, le 16 juillet 2002.

(54647/231/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**ESFIL-ESPIRITO SANTO FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 46.338.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 25 juin 2002 que:

- M. Rui Barros Costa, Président du Conseil d'Administration, est décédé en date du 19 avril 2002,

- M. José Carlos Cardoso Castella, économiste et administrateur de la société, avec adresse professionnelle à Rua de Sao Bernardo 62, 1249-092 Lisbonne, Portugal, a été nommé Président du Conseil d'Administration, avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 93, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54632/521/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**SMSD LINEA UOMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. SMSG, S.à r.l.).**

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 118, rue de l'Alzette.  
R. C. Luxembourg B 43.643.

L'an deux mille deux, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Mario Santioni, gérant, demeurant à L-4437 Soleuvre, 86, rue de Differdange;
- 2.- Monsieur Giovanni Sciamanna, vendeur, demeurant à L-4323 Esch-sur-Alzette, 7, rue C.M. Spoo.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la société à responsabilité limitée SMSG, S.à r.l., avec siège social à L-4437 Soleuvre, 86, rue de Differdange,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 16 avril 1993, publié au Mémorial C numéro 321 du 6 juillet 1993,

dont le capital social de cinq cent mille francs (500.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs (1.000,-) chacune, est réparti comme suit:

1.- Monsieur Mario Santioni, préqualifié, deux cent cinquante parts sociales	250
2.- Monsieur Giovanni Sciamanna, préqualifié, deux cent cinquante parts sociales	250
<b>Total: cinq cents parts sociales</b>	<b>500</b>

Lesquels comparants prient le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

1.- Monsieur Giovanni Sciamanna, préqualifié, déclare céder deux cents cinquante (250) parts sociales comme suit:

- deux cent (200) parts sociales à Monsieur Mario Santioni, préqualifié;

- cinquante (50) parts sociales à Monsieur Daniel Santioni, employé privé, demeurant à L-3786 Tétange, 6, rue des Martyrs,

ici présents, ce acceptant, au prix de quinze mille euros ( 15.000,-), ce dont quittance.

2.- Monsieur Giovanni Sciamanna, préqualifié, agissant en sa qualité de gérant de la société déclare accepter cette cession de parts, de sorte qu'une notification à la société, conformément à l'article 1690 du Code Civil n'est plus nécessaire.

Suite à cette cession de parts le capital de la société est repartit comme suit:

1) Monsieur Mario Santioni, prénommé, quatre cent cinquante parts sociales	450
2) Monsieur Daniel Santioni, prénommé, cinquante parts sociales	50
<b>Total: cinq cent parts sociales</b>	<b>500</b>

Les prédicts associés, se considérant comme réunis en assemblée générale extraordinaire prient le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident de convertir le capital social en euros de sorte que le capital représente maintenant douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents ( 12.394,68). Pour arrondir ce capital et pour disposer de parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros ( 25,-), les associés déclarent qu'ils ont versé à la caisse de la société le montant de cent cinq euros et trente-deux cents ( 105,32) pour pouvoir disposer d'un capital de douze mille cinq cents euros ( 12.500,-).

Suite à cette décision l'article quatre (4) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

**Art. 4.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros ( 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros ( 25,-) chacune.»

*Deuxième résolution*

Les associés décident de modifier la dénomination de la société, de sorte que l'article premier (1<sup>er</sup>) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société sous la dénomination:

SMSD LINÉA UOMO, S.à r.l.

*Troisième résolution*

Les associés décident de transférer le siège social de la société de son adresse actuel L-4437 Soleuvre, 86, rue de Differdange à L-4010 Esch-sur-Alzette, 118, rue de l'Alzette, de sorte que l'article trois (3) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

**Art. 3.** Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

*Quatrième résolution*

Monsieur Giovanni Sciamanna, préqualifié, démissionne en tant que gérant technique. Les associés lui accordent pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat.

Monsieur Mario Santioni, exerçant actuellement la fonction de gérant administratif, est nommé pour le futur gérant de la société.

La société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M.Santioni, G. Sciamanna, D. Santioni, F. Kessler

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1<sup>er</sup> juillet 2002, vol. 878, fol. 92, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme délivrée à la société sur sa demande pour servir à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 juillet 2002.

F. Kessler.

(54611/219/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**SMSD LINEA UOMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 118, rue de l'Alzette.

R. C. Luxembourg B 43.643.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, en date du 28 juin 2002, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 juillet 2002.

F. Kessler.

(54612/219/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**EXPERIAN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 75.757.

Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 51, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2002.

*Pour la Société*

Signature

(54618/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**EXPERIAN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 75.757.

Le bilan au 26 octobre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 51, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2002.

*Pour la Société*

Signature

(54621/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**EXPERIAN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 75.757.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 51, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2002.

*Pour la Société*

Signature

(54623/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**CAFCO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3895 Foetz, 3, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 66.081.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Robert Schuman, notaire de résidence à Differdange, en date du 4 septembre 1998, acte publié au Mémorial C n° 819 du 10 novembre 1998.

Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570, fol. 71, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CAFCO LUXEMBOURG, S.à r.l.*

KPMG Experts Comptables

Signature

(54619/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**MOLINVEST S.A., Société Anonyme.****(anc. IMMOBILIERE TRASOLUX S.à r.l et anc. MOLINVEST S.à r.l.)**

Siège social: Windhof, 7-9, rue d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 7.895.

Constituée par-devant Maître Paul Manternach, notaire alors de résidence à Capellen, en date du 15 mars 1961, acte publié au Mémorial C n° 28 du 15 avril 1961, modifiée par-devant le même notaire en date du 12 octobre 1965, acte publié au Mémorial C n° 127 du 3 novembre 1965, modifiée par-devant le même notaire en date du 3 janvier 1968, acte publié au Mémorial C n° 18 du 10 février 1968, modifiée par-devant le même notaire en date du 20 mars 1968, acte publié au Mémorial C n° 57 du 24 avril 1968, modifiée par-devant Maître Jacqueline-Catherine Hansen-Peffer, notaire de résidence à Capellen, en date du 6 novembre 1974, acte publié au Mémorial C n° 5 du 13 janvier 1975, modifiée par-devant le même notaire en date du 17 mai 1988, acte publié au Mémorial C n° 210 du 4 août 1988, modifiée par-devant le même notaire en date du 8 octobre 1990, acte publié au Mémorial C n° 160 du 3 avril 1991, modifiée par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 18 août 1997, acte publié au Mémorial C n° 672 du 1<sup>er</sup> décembre 1997, modifiée par-devant le même notaire en date du 23 décembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 302 du 2 mai 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 9 avril 1999, acte publié au Mémorial C n° 536 du 14 juillet 1999, modifiée par-devant le même notaire en date du 17 décembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 228 du 24 mars 2000.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2002, vol. 570 fol. 71, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MOLINVEST S.A.*

KPMG Experts Comptables

Signature

(54620/537/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**SOCIETE DE GESTION DU F.C.P. CAPITAL GESTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 24.545.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> juillet 2002*

Monsieur Nico Thill a été nommé Administrateur, en remplacement de Monsieur Pierre Ahlborn, démissionnaire.

Composition du Conseil d'Administration

Messieurs	Antoine Calvisi	Président
	Pierre Baldauff	
	Nico Thill	

Réviseur d'Entreprises

ANDERSEN S.A.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

*Pour le Conseil d'Administration*

N. Uhl

Réquisition aux fins d'inscription au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 99, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54661/007/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.



**CLORE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 65.884.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un acte sous seing privé, en date du 31 mai 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, volume 569, folio 25, case 11, que suite à une décision de l'assemblée générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social a été convertie de lires italiennes en euros, et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante.

avant conversion devise: ITL 200.000.000,

après conversion en euros:

Capital social souscrit:

Le capital social souscrit est fixé à 1.033.000,- (un million trente-trois mille euros), divisé en 20.000 (vingt mille) actions sans désignation de valeur nominale.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

*Pour la Société*

Signature

(54628/211/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**CLORE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 65.884.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(54629/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**ESPIRITO SANTO HEALTH & SPA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 84.885.

—  
*Extrait des résolutions prises lors d'une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 27 juin 2002*

«Après délibérations, le Conseil d'Administration à l'unanimité décide d'accepter la démission de M. José Pedro Caldeira da Silva de sa fonction de Senior Manager avec effet immédiat.»

Certifié conforme, ce 27 juin 2002.

*Pour le Conseil d'Administration*

M.A. Fernandes Cardoso / J.C. Cardoso Castella

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 93, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54634/521/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**IMMO-THEATRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 77.306.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 1<sup>er</sup> juillet 2002 que le siège social de la Société a été transféré au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2002, vol. 571, fol. 8, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54679/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**SCANIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Münsbach, Zone Artisanale Syrdall.

R. C. Luxembourg B 53.044.

En date du 8 mai 2002 et conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en EUR, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. L'EUR est adopté comme monnaie d'expression du capital.
2. Le capital actuel de LUF 25.000.000,- est converti en EUR 619.733,81.
3. Le capital converti actuel est augmenté à concurrence de EUR 5.266,19 pour le porter de EUR 619.733,81 à EUR 625.000,- par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de LUF 212.438,- sans émission d'actions nouvelles.
4. Une valeur nominale de EUR 250,- par action est adoptée.
5. Le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié comme suit:  
«Le capital social est fixé à trente et six cents vingt-cinq mille euros (EUR 625.000,-), divisé en deux mille cinq cents (2.500) actions de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) chacune.»
6. Les 2.500 actions existantes d'une valeur nominale de LUF 10.000,- chacune sont échangées contre 2.500 actions d'une valeur nominale de EUR 250,- chacune.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Pour avis sincère et conforme

Pour SCANIA LUXEMBOURG S.A.

KPMG Experts Comptables

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 55, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54622/537/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**R-LuxInvest S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-6691 Moersdorf, 7, Am leweschten Flouer.

*Ausserordentliche Hauptversammlung des Verwaltungsrates*

Erschienen sind:

- 1.) Herr Christian Seidel, Steuerfachangestellter, wohnhaft 7, Am leweschten Flouer, L-6691 Moersdorf
- 2.) Herr Walter Nolles, Dipl. Ing. und Architekt, wohnhaft Lasinskystrasse 15, D-54296 Trier
- 3.) Herr Dr. Winfried Niggemeyer, Rechtsanwalt, geschäftsansässig Paulinstrasse 9/11, D-54292 Trier

*Tagesordnung:*

Einziger Punkt der Tagesordnung ist die Ernennung von Herrn Christian Seidel zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates:

In der ausserordentlichen Generalversammlung vom 28. Juni 2002 vor Notar Emile Schlessler, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, wurde der Verwaltungsrat im 4. Beschluss ermächtigt Herrn Christian Seidel als neuen Verwaltungsratsvorsitzenden und geschäftsführenden Verwalter, welcher die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift vertreten kann, zu ernennen.

Als neuen Verwaltungsratsvorsitzenden und geschäftsführenden Verwalter, welcher die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift rechtsgültig vertreten kann, wird Herr Christian Seidel, Steuerfachangestellter, wohnhaft 7, Am leweschten Flouer, L-6691 Moersdorf ernannt.

Weiter Beschlüsse werden nicht gefasst.

Moersdorf, den 29. Juni 2002.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 53, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54635/227/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**ESFIL-ESPIRITO SANTO FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 46.338.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 93, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(54637/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**JONZAC PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 77.724.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 93, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 8 juillet 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(54640/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**ESPIRITO SANTO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 13.091.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 28 juin 2002 que:

- M. Rui Barrros Costa, Administrateur, est décédé en date du 19 avril 2002,
  - M. José Pedro Caldeira da Silva a démissionné de ses fonctions d'Administrateur avec effet immédiat,
  - les deux nouveaux Administrateurs suivants ont été nommés avec effet immédiat:
    - M. Rui Manuel d'Espiney Patricio, avocat, et
    - M. Domingo Espirito Pereira Coutinho, ingénieur agronome
- tous deux avec adresse professionnelle av. Rio Branco, 110 - 32° andar, Rio de Janeiro - RJ 20040, Brésil.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 93, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54636/521/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**ESPIRITO SANTO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 13.091.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 93, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(54638/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**A.P.S. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 6, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 83.681.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, tenue en date du 11 juillet 2002 que:

1. Le conseil d'administration décide de nommer le directeur technique de la société A.P.S. S.A., Monsieur Manfred Faigle, en qualité de fondé de pouvoir.

2. Dans le cadre de ses fonctions de fondé de pouvoir de la société, Monsieur Manfred Faigle, est habilité à engager la société par sa signature et a pour mission d'assurer la gestion quotidienne de la société.

A l'exclusion des règlements des salaires des salariées permanents, y compris les rémunérations du directeur technique, et des factures des fournisseurs de la société A.P.S. qui relèvent de la compétence exclusive de l'administrateur délégué, Monsieur Lenoire Michel.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2002, vol. 571, fol. 6, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54711/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**INTEK INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 73.212.

L'an deux mille deux, le dix-neuf juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

Ont Comparu:

1.- Monsieur Christophe Cholet, directeur de société, demeurant à F-66600 Rivéraltes, 77, avenue du Stade, (France).

2.- Monsieur Laurent Coupette, ingénieur, demeurant à F-54400 Longwy, 7, rue des Carmes, (France).

3.- Monsieur Luc Longueville, directeur de société, demeurant à F-57070 Metz, 80, route de Lorry, (France),  
ici représenté par Monsieur Laurent Coupette, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La précitée procuration, signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la Société à responsabilité limitée INTEK INTERNATIONAL, S.à r.l., avec siège social à L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur, (R.C. Luxembourg B numéro 73.212), a été constituée suivant acte reçu par Maître Norbert Muller, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 22 décembre 1999, publié au Mémorial C numéro 134 du 10 février 2000.

- Que le capital social est fixé à quinze mille euros (15.000,- EUR) représenté par six cents (600) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

- Que les comparants sub 1.- et 2.- sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et que les comparants ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

- Monsieur Christophe Cholet, préqualifié, cède par les présentes cinquante-deux (52) parts sociales qu'il détient dans la précitée société à Monsieur Laurent Coupette, préqualifié, qui accepte, au prix de cent trente euros (130,- EUR).

- Monsieur Christophe Cholet, préqualifié, cède par les présentes deux cent cinquante-deux (252) parts sociales qu'il détient dans la précitée société à Monsieur Luc Longueville, préqualifié, qui accepte, par son représentant, au prix de six cent trente euros (630,- EUR).

Ces cessions de parts sociales sont approuvées conformément à l'article six (6) des statuts et les associés les considèrent comme dûment signifiées à la société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Les cessionnaires susdits sont propriétaires des parts sociales leur cédées à partir de ce jour.

*Deuxième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article cinq (5) des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à quinze mille euros (15.000,- EUR) représenté par six cents (600) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1.- Monsieur Laurent Coupette, ingénieur, demeurant à F-54400 Longwy, 7, rue des Carmes, (France), deux cent cinquante-deux parts sociales . . . . .	252
2.- Monsieur Luc Longueville, directeur de société, demeurant à F-57070 Metz, 80, route de Lorry, (France), deux cent cinquante-deux parts sociales . . . . .	252
3.- Monsieur Christophe Cholet, directeur de société, demeurant à F-66600 Rivéraltes, 77, avenue du Stade, (France), quatre-vingt-seize parts sociales . . . . .	96
Total: six cents parts sociales . . . . .	600

Toutes les parts sociales sont intégralement libérées.»

*Troisième résolution*

Les associés décident d'ajouter un nouvel alinéa deux à l'article trois (3) des statuts ayant la teneur suivante:

«**Art. 3. 2<sup>ème</sup> alinéa.** La société a en outre pour objet la coordination de sous-traitance, la gestion de travaux et de services en bâtiment, la revente de matériaux de construction, les travaux de parachèvement et la location de voitures.»

*Quatrième résolution*

Les associés décident de nommer Monsieur Luc Longueville, directeur de société, demeurant à F-57070 Metz, 80, route de Lorry, (France), à la fonction de gérant technique pour la nouvelle branche d'activité de la société.

*Cinquième résolution*

Les associés décident de fixer le régime des signatures concernant l'engagement de la société comme suit:

La société est valablement engagée par les signatures conjointes du gérant administratif et du gérant technique, ayant toute capacité pour exercer les activités respectives décrites dans l'objet social, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes.

Toutefois, le gérant administratif peut engager la société par sa seule signature pour toute opération dont la valeur ne dépasse pas mille deux cents euros.

*Evaluation des Frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de sept cent quatre-vingts euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Cholet, Coupette, Longueville, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 1er juillet 2002, vol. 519, fol. 45, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 juillet 2002.

J. Seckler.

(54641/231/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**PARTICIPATION GROUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 62.370.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 93, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(54642/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**PARTICIPATION GROUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 62.370.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 93, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(54643/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**LETZEBUERGER WUNNHAUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7333 Steinsel, 67, rue des Prés.

R. C. Luxembourg B 49.166.

L'an deux mille deux, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LETZEBUERGER WUNNHAUS S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 46, avenue de la Faïencerie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 49.166, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 2 septembre 1994, publié au Mémorial C numéro 50 du 31 janvier 1995,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 18 août 2000, publié au Mémorial C numéro 101 du 9 février 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Carlo Hansen, agent immobilier, demeurant à Bridel.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Léon Treff, employé privé, demeurant à Bridel.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- 1.- Transfert du siège social de L-1510 Luxembourg, 46, avenue de la Faïencerie, à L-7333 Steinsel, 67, rue des Prés.
- 2.- Modification afférente du deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.
- 3.- Suppression de la valeur nominale des actions.
- 4.- Conversion du capital social de LUF en EUR.
- 5.- Augmentation du capital social d'un montant adéquat en euros en vue de porter le capital souscrit ainsi obtenu par conversion à 87.500,- EUR, sans création d'actions nouvelles.
- 6.- Libération intégrale de l'augmentation de capital.
- 7.- Modification afférente de l'article trois des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1510 Luxembourg, 46, avenue de la Faïencerie, à L-7333 Steinsel, 67, rue des Prés, et de modifier en conséquence le deuxième alinéa de l'article premier (1<sup>er</sup>) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>. 2<sup>ème</sup> alinéa.** Le siège social est établi à Steinsel.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des trois mille cinq cents (3.500) actions représentant le capital social de trois millions cinq cent mille francs luxembourgeois (3.500.000,- LUF).

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à trois millions cinq cent mille francs luxembourgeois (3.500.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en quatre-vingt-six mille sept cent soixante-deux virgule soixante-treize euros (86.762,73 EUR).

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de sept cent trente-sept virgule vingt-sept euros (737,27 EUR) pour le porter de son montant actuel quatre-vingt-six mille sept cent soixante-deux virgule soixante-treize euros (86.762,73 EUR) à quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (87.500,- EUR).

*Cinquième résolution*

L'assemblée constate que la libération intégrale de l'augmentation de capital ci-avant réalisée a été faite par les anciens actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la société, moyennant versement en numéraire à un compte bancaire au nom de la société anonyme LETZEBUERGER WUNNHHAUS S.A., prédésignée, de sorte que la somme de sept cent trente-sept virgule vingt-sept euros (737,27 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière.

*Sixième résolution*

L'assemblée décide de remplacer les trois mille cinq cents (3.500) actions existantes sans expression de valeur nominale par trois mille cinq cents (3.500) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

*Septième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article trois (3) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social souscrit est fixé à quatre-vingt-sept mille cinq cents Euros (87.500,- EUR), divisé en trois mille cinq cents (3.500) actions, d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Steinsel, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Hansen - C. Dostert - L. Treff - J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 4 juillet 2002, vol. 519, fol. 49, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 juillet 2002.

J. Seckler.

(54666/231/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**ZEPHYR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 30.326.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 mai 2002*

- La valeur nominale des actions est supprimée.
- La devise du capital est convertie en EUR de sorte que le capital social s'élève désormais à EURO 123.946,76 (cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros et soixante-seize cents), représenté par 5.000 (cinq mille) actions sans désignation de valeur nominale.
- Deux administrateurs sont autorisés à mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, et à procéder à la rédaction des statuts coordonnés et à leur publication subséquente.

Fait à Luxembourg, le 6 mai 2002.

Certifié sincère et conforme

ZEPHYR HOLDING S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 99, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54644/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**ZEPHYR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 30.326.

Les statuts coordonnés au 6 mai 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 99, case 5 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour ZEPHYR HOLDING S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(54651/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**DEWAAY GLOBAL, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 61.318.

*Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 31 décembre 2001*

Monsieur André Beier a été coopté Administrateur et Président, en remplacement de Monsieur Michel Bragard, démissionnaire.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2002*

Messieurs Christophe Dispas et Benoît Leonard de Juvigny ont été nommés Administrateurs, en remplacement de Messieurs Georges Delcroix et Eric Derobert, démissionnaires.

Composition du Conseil d'Administration

Messieurs	André Beier	Président
	Paul Boeger	
	Christophe Dispas	
	François Klinkemallie	
	Benoît Leonard de Juvigny	
	Vincent Vandorpe	
	BANQUE DEWAAY S.A.	Administrateur-Délégué
	représentée par M. Henri Servais	

Réviseur d'Entreprises

COMPAGNIE DE REVISION.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 99, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54654/007/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**EICHENBERG S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 58.678.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 novembre 2001*

- La valeur nominale des actions est supprimée;
- la devise du capital est convertie en EUR de sorte que le capital social s'élève désormais à EUR 43.381,36 (quarante-trois mille trois cent quatre-vingt-un euros et trente-six cents) représenté par 1.750 (mille sept cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale;
- la devise du capital autorisé est convertie en EUR de sorte que le capital autorisé existant s'élève désormais à EUR 1.196.086,25 (un million cent quatre-vingt-seize mille quatre-vingt-six euros et vingt-cinq cents);
- le capital autorisé est augmenté à concurrence de EUR 10.163,75 (dix mille cent soixante-trois euros et soixante-quinze cents) pour le porter de son montant actuel de 1.196.086,25 (un million cent quatre-vingt-seize mille quatre-vingt-six euros et vingt-cinq cents) à EUR 1.206.250,- (un million deux cent six mille deux cent cinquante euros) et à l'article 3 des statuts est modifié en conséquence;
- deux administrateurs sont autorisés à mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, à rédiger les statuts coordonnés et à procéder à leur publication.

Fait à Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Certifié sincère et conforme

EICHENBERG S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 99, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54645/795/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**BILLECART EXPANSION HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 27.288.

*Extract of the minutes of the board of Directors' meeting held on October 15th, 2001*  
*Resolutions*

- The Registered Office of the firm is transferred at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Certifié sincère et conforme

BILLECART EXPANSION HOLDINGS S.A.

Signatures

Directors

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 99, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54648/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**WORLD HERMES MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3378 Livange, Z.I. Centre d'Affaires Le 2000.  
R. C. Luxembourg B 86.764.

L'an deux mille deux, le dix-huit juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme WORLD HERMES MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-3378 Livange, Z.I. Centre d'Affaires Le 2000, R.C.S. Luxembourg section B numéro 86.764, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 février 2002, en voie de publication au Mémorial C.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Achille Kombo, directeur commercial, demeurant à F-Rouen.

Le président désigne comme secrétaire Mustapha Mousalli, gérant de sociétés, demeurant à F-Bourges.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Michel Sohier, cadre de société informatique, demeurant à F-Antony.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui ensemble avec les procurations.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.



Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation de capital à concurrence de 5.239,- EUR, pour le porter de son montant actuel de 31.000,- EUR à 36.239,- EUR, par la création et l'émission de 169 actions nouvelles d'une valeur nominale de 31,- EUR, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2.- Souscription et libération intégrale des nouvelles actions.

3.- Modification afférente de l'article 5, alinéa 1<sup>er</sup>, des statuts.

4.- Nominations statutaires.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinq mille deux cent trente-neuf euros (5.239,- EUR), pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à trente-six mille deux cent trente-neuf euros (36.239,- EUR), par la création et l'émission de cent soixante-neuf (169) actions nouvelles de trente et un euros (31,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

*Deuxième résolution*

Les cent soixante-neuf (169) actions nouvellement émises sont intégralement souscrites avec l'accord de tous les actionnaires par:

1.- Monsieur Hocine Ouchene, gérant, demeurant à F-92600 Asnières, 3, rue des Myosotis (France), à concurrence de cent soixante-sept (167) actions;

2.- Monsieur Laurent Bouille, retraité, demeurant à F-93400 Saint Ouen, 61, avenue Michelet (France), à concurrence de deux (2) actions.

Le montant de cinq mille deux cent trente-neuf euros (5.239,- EUR) a été apporté en numéraire de sorte que le prédit montant se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société anonyme WORLD HERMES MANAGEMENT S.A., ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

*Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article cinq, alinéa premier, des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital social est fixé à trente-six mille deux cent trente-neuf euros (36.239,- EUR), représenté par mille cent soixante-neuf (1.169) actions de trente et un euros (31,- EUR) chacune.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Mardochee Sylvain André Dana comme administrateur (administrateur-délégué) de la société et de lui accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs de la société:

a) Monsieur Hocine Ouchene, gérant, demeurant à F-92600 Asnières, 3, rue des Myosotis (France);

b) Monsieur Mustapha Mousalli, commerçant, demeurant à F-Bourges/Cher, 24, rue Stéphane Malarmé (France).

Leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2007.

*Sixième résolution*

L'assemblée donne pouvoir au conseil d'administration de déléguer les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Monsieur Achille Albert Kombo, directeur commercial, demeurant à F-76100 Rouen, 4b, rue de la Folie (France).

*Réunion du Conseil d'Administration*

Les membres du conseil d'administration présents ou représentés, délibérant valablement, nomment Monsieur Achille Albert Kombo, préqualifié, aux fonctions d'administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Bertrange, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: A. Kombo - M. Mousalli - M. Sohier - J. Seckler

Enregistré à Grevenmacher, le 1<sup>er</sup> juillet 2002, vol. 519, fol. 44, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Junglinster, le 16 juillet 2002. J. Seckler.

(54650/231/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**SIRIADE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 30.602.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mai 2002*

- La valeur nominale des actions est supprimée.
- La devise du capital est convertie en euro de sorte que le capital social s'élève désormais à EUR 123.946,76 (cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros et soixante-seize cents), représenté par 5.000 (cinq mille) actions sans désignation de valeur nominale.
- Deux administrateurs sont autorisés à mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, et à procéder à la rédaction des statuts coordonnés et à leur publication subséquente.

Fait à Luxembourg, le 27 mai 2002.

Certifié sincère et conforme

SIRIADE S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 99, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54646/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**SIRIADE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 30.602.

Les statuts coordonnés au 27 mai 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 99, case 5 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour SIRIADE S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(54649/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**SOBIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 71.713.

L'an deux mille deux, le quatorze juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOBIL S.A., ayant son siège social à L-5752 Frisange, 12, rue de l'Eglise, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 71.713), constituée sous la dénomination sociale de EUROCAR S.A., suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 21 septembre 1999, publié au Mémorial C, numéro 906 du 30 novembre 1999,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Jean-Joseph Wagner, en date du 23 novembre 2000, publié au Mémorial C numéro 413 du 6 juin 2001, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en SOBIL S.A.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Viviane Schwartz, employée privée, demeurant à Noertrange.

La présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Cindy Wagner, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Thierry Beckrich, expert comptable, demeurant à Arlon.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- 1.- Transfert du siège social de L-5752 Frisange, 12, rue de l'Eglise, à L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.
- 2.- Modification afférente du premier alinéa de l'article deux des statuts.
- 3.- Suppression de la valeur nominale des actions.
- 4.- Conversion du capital social de LUF en EUR.
- 5.- Augmentation du capital social d'un montant adéquat en euros en vue de porter le capital souscrit ainsi obtenu par conversion à 31.000,- EUR, sans création d'actions nouvelles.
- 6.- Libération intégrale de l'augmentation de capital.
- 7.- Modification du capital autorisé.
- 8.- Modification afférente des 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> alinéas de l'article cinq des statuts.
- 9.- Modification du régime actuel de signature.
- 10.- Nominations statutaires.
- 11.- Pouvoir au conseil d'administration de nommer Monsieur Dominique Bretenet à la fonction d'administrateur-délégué.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-5752 Frisange, 12, rue de l'Eglise, à L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article deux (2) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le siège social est établi à Pétange.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des mille (1.000) actions représentant le capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF).

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR).

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à trente et un mille euros (31.000,- EUR) par apport en numéraire ce qui a été prouvé au notaire qui le constate expressément

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de remplacer les mille (1.000) actions existantes sans expression de valeur nominale par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.

*Sixième résolution*

L'assemblée décide de refixer le capital autorisé à deux cent quarante-huit mille euros (248.000,- EUR), représenté par huit mille (8.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.

*Septième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier, le troisième et le cinquième alinéa de l'article cinq (5) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un Euros (31,- EUR) chacune.»

«**Art. 5. 3<sup>ème</sup> alinéa.** Le capital autorisé est fixé à deux cent quarante-huit mille Euros (248.000,- EUR) qui sera représenté par huit mille (8.000) actions d'une valeur nominale de trente et un Euros (31,- EUR).»

«**Art. 5. 5<sup>ème</sup> alinéa.** En outre le Conseil d'Administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication du présent acte, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois en temps qu'il jugera utile le capital souscrit dans les limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le Conseil d'Administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.»

*Huitième résolution*

L'assemblée décide de modifier le régime actuel de signature des administrateurs de la société afin de donner à l'article douze (12) des statuts la teneur suivante:

«**Art. 12.** La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe de tous les administrateurs de la société.»

*Neuvième résolution*

L'assemblée accepte les démissions des administrateurs et du commissaire aux comptes de la société et leur accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs mandats.

*Dixième résolution*

L'assemblée procède à la nomination d'un nouveau conseil d'administration, qui se composera comme suit:

- a) Monsieur Dominique Bretenet, administrateur de société, demeurant à F-24000 Périgueux, 34, rue des Prés, (France);
- b) Madame Benigna Armas-Gonzalvez, secrétaire, demeurant à E-35400 Arucas, Calle Sebastian Alvaro Duarte, 20, Tinoca, (Espagne);
- c) Madame Hélène Rodriguez, sans état, demeurant à F-31240 L'Union, 4, Impasse de l'Oiseau Bleu, (France).

Les mandats des administrateurs ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en l'an 2004.

*Onzième résolution*

L'assemblée nomme la société à responsabilité limitée CONCORD INTERNATIONAL MARKETING S.à r.l., avec siège social à L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme nouveau commissaire aux comptes de la société.

Le mandat du commissaire aux comptes ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en l'an 2004.

*Douzième résolution*

L'assemblée donne pouvoir au conseil d'administration de déléguer les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Monsieur Dominique Bretenet, préqualifié, avec pouvoir de signature individuelle.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent vingt euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: V. Schwartz, J. Wagner, T. Beckrich, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 20 juin 2002, vol. 519, fol. 36, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 juillet 2002.

J. Seckler.

(54652/231/126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**NEW WINGS HOLDINGS S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

—  
STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Ont comparu:

1.- DUET FIDEI LTD, société de droit des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques), représentée par son administrateur, FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING S.A.H., société anonyme holding, avec siège social à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias,

celle-ci représentée par un de ses administrateurs, à savoir:

Maître Marie-Béatrice Wingerter de Santeul, avocat à la Cour, demeurant à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias,

2.- DUET NOMINEES LTD, société de droit des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques), représentée par son administrateur, FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING S.A.H., prénommée,

celle-ci représentée par un de ses administrateurs, à savoir:

Maître Marie-Béatrice Wingerter de Santeul, prénommée.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme holding qu'elles vont constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de NEW WINGS HOLDINGS S.A.H.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,-), divisé en cent (100) actions de trois cent dix euros (310,-) chacune. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, à l'égard des tiers, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration.

**Art. 6.** Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois l'assemblée générale consécutive à la constitution de la société peut procéder à la nomination du président du conseil d'administration.

**Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier mardi du mois de juin de chaque année à 11.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion, tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 11.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net. Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 12.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille deux.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an deux mille trois.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- MUET FIDEI LTD, prénommée, cinquante actions . . . . .	50
2.- DUET NOMINEES LTD, prénommée, cinquante actions . . . . .	50
Total: cent actions . . . . .	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

#### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille sept cent cinquante euros (EUR 1.750,-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoqués, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) DUET FIDEI LTD, société de droit des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques),

b) DUET NOMINEES LTD, société de droit des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques),

c) Maître Alain Lorang, avocat à la Cour, demeurant à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire:

MAVERICK CONSEILS S.A., ayant son siège social à CH-1204 Genève, 7, Cours de Rive.

4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille sept.

5.- Est nommé président du conseil d'administration, Maître Alain Lorang, prénommé.

6.- Le siège social est établi à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en français suivis d'une traduction anglaise; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la représentante des comparantes, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

#### **Suit la traduction anglaise du texte qui précède:**

In the year two thousand and two, on the twenty-fifth of June.

Before Us, Maître Emile Schlessler, notary public, residing in Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

There appeared:

1.- DUET FIDEI LTD, a company incorporated under the Laws of the British Virgin Islands, with registered office in Tortola (British Virgin Islands),

represented by its director FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING S.A.H., with registered office in L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias,

represented here by one of its directors, Mrs Marie-Béatrice Wingerter de Santeul, attorney-at-law, residing in L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias;

2.- DUET NOMINEES LTD, a company incorporated under the Laws of the British Virgin Islands, with registered office in Tortola (British Virgin Islands),

represented by its director FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING S.A.H., previously named, represented here by Mrs Marie-Béatrice Wingerter de Santeul, previously named.

Said appearing parties have established as follows the Articles of incorporation of a holding company to be organized between themselves:

**Art. 1.** There is hereby formed a holding corporation (société anonyme holding) under the name of NEW WINGS HOLDINGS S.A.H.

The registered office is established in Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

The corporation is established for an unlimited period.

**Art. 2.** The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form or other, in either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto. The corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a direct and substantial interest.

The corporation shall not carry out any industrial activity nor maintain a commercial establishment open to the public.

In general, the corporation may take any measure and carry out any operation which it may deem useful to the accomplishment and development of its purposes, remaining always, however, within the limits established by the Law of 31 July 1929, on holding companies.

**Art. 3.** The corporate capital is fixed at thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-), divided into one hundred (100) shares with a par value of three hundred and ten euros (EUR 310.-) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which Law prescribes the registered form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares. Should the corporate share capital be increased, the rights attached to the new shares will be the same as those enjoyed by the old shares.

**Art. 4.** The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be reeligible; they may be removed at any time. In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

**Art. 5.** The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by Law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate all or part of its powers regarding the day-to-day management and the representation of the corporation in connection therewith to one or more directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the company.

The corporation is committed either by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the chairman of the board.

**Art. 6.** The board of directors may elect a chairman; in the absence of the chairman, an other director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex, telefax or e-mail, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex, telefax or e-mail.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a previous authorization by the general meeting.

The chairman is named for the first time by the extraordinary general meeting.

**Art. 7.** The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be reeligible; they may be removed at any time.

**Art. 8.** The corporations's financial year shall begin on the first of January and shall end on the thirty-first of December.

**Art. 9.** The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the first Tuesday of the month of June at 11.00 a.m.

If said day is a public holiday, the meeting shall be held the next following working day.

**Art. 10.** Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

**Art. 11.** The general meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

It shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorized to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by Law.

**Art. 12.** The Law of 10 August 1915, on Commercial Companies and the Law of 31 July 1929, on Holding Companies, as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

*Transitory disposition*

1) The first fiscal year shall begin on the date of formation of the company and will end on the thirty-first of December two thousand and two.

2) The first annual general meeting will be held in the year two thousand and three.

*Subscription and payment*

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

1.- DUET FIDEI LTD, previously named, fifty shares .....	50
2.- DUET NOMINEES LTD, previously named, fifty shares .....	50
Total: one hundred shares .....	100

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

*Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 25 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

*Estimate of costs*

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at about one thousand seven hundred and fifty euros (EUR 1,750.-).

*Extraordinary general meeting*

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1) The number of directors is set at three and that of the auditors at one.

2) The following are appointed directors:

a) DUET FIDEI LTD, a company incorporated under the Laws of the British Virgin Islands, with registered office in Tortola (British Virgin Islands),

b) DUET NOMINEES LTD, a company incorporated under the Laws of the British Virgin Islands, with registered office in Tortola (British Virgin Islands),

c) Mr Alain Lorang, attorney-at-law, residing in L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

3) Has been appointed auditor:

MAVERICK CONSEILS S.A., having its registered office in CH-1204 Geneva, 7, Cours de Rive.

4) The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of the year two thousand and seven.

5) Has been appointed chairman of the board, Mr Alain Lorang, previously named.

6) The registered office of the company is established in L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in French, followed by an English translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English texts, the French text will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Signé: M.-B. Wingerter de Santeul, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 135S, fol. 79, case 6. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2002.

E. Schlessler.

(54689/227/265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.



**EICHENBERG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 58.678.

Les statuts coordonnés du 28 novembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 99, case 5 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 17 juillet 2002.

EICHENBERG S.A.

Signatures

Administrateurs

(54653/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**SOTRECA, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 26.396.

*Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 31 décembre 2001*

Monsieur André Beier a été coopté Administrateur, en remplacement de Monsieur Michel Bragard, démissionnaire.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2002*

Messieurs Christophe Dispas et Benoît Leonard de Juvigny ont été nommés Administrateurs, en remplacement de Messieurs Georges Delcroix et Eric Derobert, démissionnaires.

Composition du Conseil d'Administration

Messieurs	Pierre Guilmot	Président
	André Beier	
	Paul Boeger	
	Christophe Dispas	
	Benoît Leonard de Juvigny	
	Henri Servais	
	BANQUE DEWAAY S.A.	Administrateur-Délégué
	représentée par M. Henri Servais	

Réviseur d'Entreprises

COMPAGNIE DE REVISION.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Réquisition aux fins d'inscription au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 99, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54655/007/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**COMPAGNIE FINANCIERE HIROUKER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 37.274.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 90, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Signature.

(54691/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**COMPAGNIE FINANCIERE HIROUKER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 37.274.

Les statuts coordonnés au 15 mai 2002, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 90, case 2 et déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Signature.

(54695/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**DEWAPLUS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 22.784.

*Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 31 décembre 2001*

Monsieur André Beier a été coopté Administrateur, en remplacement de Monsieur Michel Bragard, démissionnaire.

*Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 19 avril 2002*

Messieurs Christophe Dispas et Benoît Leonard de Juvigny ont été cooptés Administrateurs, en remplacement de Messieurs Georges Delcroix et Eric Derobert, démissionnaires.

Composition du Conseil d'Administration

Messieurs	Pierre Guilmot	Président
	André Beier	
	Paul Boeger	
	Christophe Dispas	
	Benoît Leonard de Juvigny	
	Robert Reckinger	
	Henri Servais	
	BANQUE DEWAAY S.A.	Administrateur-Délégué
	représentée par MM. André Beier et Henri Servais	

Réviseur d'Entreprises

COMPAGNIE DE REVISION.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Réquisition aux fins d'inscription au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 99, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54656/007/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**ARTHUR ANDERSEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 45.868.

*Extrait du procès-verbal d'une Assemblée Générale du 28 juin 2002*

L'assemblée a pris connaissance et a accepté les démissions du conseil d'administration de:

- Monsieur Douglas Sutherland avec effet au 31 mars 2002;
- Monsieur Yves Deschenaux avec effet au 30 juin 2002;
- Monsieur Christian Dominique avec effet au 30 juin 2002;
- Monsieur Tom Elvinger avec effet au 30 juin 2002,

et leur a accordé décharge pour l'exercice de leurs fonctions jusqu'à la date de leur démission.

2. L'assemblée a décidé de réduire le nombre d'administrateurs de cinq (5) à trois (3).

3. L'assemblée a décidé de nommer les nouveaux administrateurs suivants avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2002:

- Monsieur Norbert Becker, consultant, demeurant à 40, rue des Genêts, L-8131 Bridel;
- Monsieur Raymond Schadeck, réviseur d'entreprises et expert-comptable, demeurant à 44, rue des Prunelles, L-5639 Mondorf-les-Bains.

Suite à ces démissions et nominations, le conseil d'administration sera, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2002 composé comme suit:

- Monsieur Norbert Becker, prénommé - administrateur;
- Monsieur Raymond Schadeck, prénommé - administrateur;
- Monsieur Alex Sulkowski, conseiller fiscal, demeurant à 15, rue Nicolas Brucher, L-5692 Elvange - administrateur et président du conseil.

4. L'assemblée a décidé d'autoriser le conseil d'administration à nommer un administrateur-délégué parmi ses membres.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

ARTHUR ANDERSEN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2002, vol. 571, fol. 4, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54665/501/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**ALTERNATIVE UNITS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 84.199.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> juillet 2002*

Monsieur Luc Bauler a été nommé Administrateur, en remplacement de Monsieur Pierre Ahlborn, démissionnaire.  
Monsieur Guy Wagner a été nommé Président du Conseil d'Administration.

Composition du Conseil d'Administration		
Messieurs	Guy Wagner	Président
	Luc Bauler	
	Claude Garnier	
	Yves Hervieu-Causse	
	Nico Thill	
Madame	Mari Kooi	

Réviser d'Entreprises  
ANDERSEN S.A..  
Luxembourg, le 11 juillet 2002.  
*Pour le Conseil d'Administration*  
N. Uhl

Réquisition aux fins d'inscription au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 99, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54658/007/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**VESPER SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 24.919.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> juillet 2002*

Monsieur Nico Thill a été nommé Administrateur, en remplacement de Monsieur Pierre Ahlborn, démissionnaire.

Composition du Conseil d'Administration		
Messieurs	Jean-Jacques Perquel	Président
	Jérôme Istel	Administrateur-Délégué
	Pierre Baldauff	
	Antoine Calvisi	
	John Mills	
	Nico Thill	
Madame	Nicole Huger	

Réviser d'Entreprises  
ERNST & YOUNG  
Luxembourg, le 11 juillet 2002.  
*Pour le Conseil d'Administration*  
N. Uhl

Réquisition aux fins d'inscription au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 99, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54659/007/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**SURASSUR.**

Siège social: L-1913 Luxembourg, 1, rue Léandre Lacroix.  
R. C. Luxembourg B 52.440.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2002, vol. 170, fol. 87, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Signature.

(54660/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**M.T.P., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1320 Luxembourg, 42, rue de Cessange.

R. C. Luxembourg B 23.208.

L'an deux mille deux, le vingt juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A comparu:

La société de droit belge HYTRANS N.V., avec siège social à B-1800 Vilvoorde, Woluwelaan 9, (Belgique), ici représentée par Monsieur Koen Sips, administrateur-délégué, demeurant à B-Overisje, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit-avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée M.T.P., S.à r.l., avec siège social à L-1320 Luxembourg, 42, rue de Cessange (R.C. Luxembourg B numéro 23.208), a été constituée originellement sous la dénomination de NEUE BAUMASCHINEN DRISCH, suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 7 août 1985, publié au Mémorial C numéro 301 du 18 octobre 1985,

et que les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 6 février 1986, publié au Mémorial C numéro 127 du 17 mai 1986,
- en date du 8 décembre 1987, publié au Mémorial C numéro 60 du 9 mars 1988, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en SOJAC, S.à r.l.,
- en date du 11 septembre 1996, publié au Mémorial C numéro 630 du 5 décembre 1996, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en M.T.P., S.à r.l.
- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, est la seule et unique associée actuelle de ladite société et qu'elle a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide de convertir le capital social d'un million de francs luxembourgeois (1.000.000,- LUF) en vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-neuf virgule trente-cinq euros (24.789,35 EUR), au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR.

*Deuxième résolution*

L'associée unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent dix virgule soixante-cinq euros (210,65 EUR), pour le porter de son montant actuel de vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-neuf virgule trente-cinq euros (24.789,35 EUR) à vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR), sans création de parts sociales nouvelles, par incorporation au capital de réserves disponibles à concurrence de deux cent dix virgule soixante-cinq euros (210,65 EUR).

Tous pouvoirs sont conférés à la gérance pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

La justification de l'existence desdites réserves a été rapportée au notaire instrumentant par des documents comptables..

*Troisième résolution*

L'associée unique décide de remplacer les mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

*Quatrième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article six (6) des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à vingt-cinq mille Euros (25.000,- EUR), représenté par mille (1.000) parts sociales de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Les parts sociales ont été souscrites par l'associée unique, la société de droit belge HYTRANS N.V., avec siège social à B-1800 Vilvoorde, Woluwelaan 9, (Belgique).»

*Evaluation des frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de sept cent quarante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: K. Sips - J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 2 juillet 2002, vol. 519, fol. 47, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 juillet 2002.

J. Seckler.

(54669/231/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

**FOCUS CONSEIL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 78.645.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 99, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 17 juillet 2002.

*Pour le Conseil d'Administration*

N. Uhl

(54663/007/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**TOSCAINVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 85.777.

L'an deux mille deux, le sept juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A comparu:

La société à responsabilité limitée de droit italien MANIFATTURE TOSCANE RIUNITE, Srl, ayant son siège social à I-21052 Busto Arsizio, Via Cattaneo 2 (Italie),

ici représentée par Monsieur Roberto Seddio, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La précitée procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée TOSCAINVEST, S.à r.l., (R.C.S. Luxembourg B numéro 85.777), avec siège social à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 12 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 748 du 16 mai 2002.

- Que le capital social est fixé à cent cinquante-cinq mille Euro (155.000,- EUR), représenté par cent cinquante-cinq (155) parts sociales de mille Euro (1.000,- EUR) chacune.

- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, est la seule et unique associée actuelle de ladite société et qu'elle a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide de supprimer la prime d'émission d'un montant de 3.098.000,- EUR, payée lors de la constitution de la société en date du 12 décembre 2001, par absorption de pertes au 30 avril 2002 à due concurrence.

*Deuxième résolution*

L'associée unique décide de réduire le capital social à concurrence de 22.000,- EUR pour le ramener de son montant actuel de 155.000,- EUR à 133.000,- EUR:

Cette réduction de capital est réalisée en couverture partielle des pertes au 30 avril 2002 pour un montant total de vingt-deux mille euros (22.000,- EUR) et par annulation de vingt-deux (22) parts sociales de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

Tous pouvoirs sont conférés à la gérance pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

*Troisième résolution*

Suite à la résolution qui précède le premier alinéa de l'article six (6) des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital social est fixé à cent trente-trois mille Euros (133.000,- EUR), représenté par cent trente-trois (133) parts sociales de mille Euros (1.000,- EUR) chacune.»

*Evaluation des frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de sept cent trente euros. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Seddio - J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 juin 2002, vol. 519, fol. 35, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 juillet 2002.

J. Seckler.

(54674/231/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**CAPALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 57.276.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 29 août 2001*

*Résolutions*

1. Le Conseil d'Administration, dûment mandaté par l'Assemblée Générale du 13 avril 2001, et sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en Euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultant des règles d'arrondi, décide de convertir le capital social de la société de LUF en Euros avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001, au cours de change de 1,- Euro pour 40,3399 francs luxembourgeois et de remplacer dans les statuts toutes références au LUF par des références à l'Euro.

Le capital social de cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF) est converti en cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros et soixante-seize cents (123.946,76 EUR).

2. Annulation des cinq mille (5.000) actions existantes d'une valeur de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune et création de cinq mille (5.000) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions annulées.

3. Le capital autorisé de dix millions de francs luxembourgeois (10.000.000,- LUF) est converti en deux cent quarante-sept mille huit cent quatre vingt-treize euros et cinquante-deux cents (247.893,52 EUR).

4. En conséquence des résolutions qui précèdent, les alinéas 1<sup>er</sup> et 3 de l'article 5 des statuts de la société sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

- **Alinéa 1<sup>er</sup>.** «Le capital souscrit est fixé à cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros et soixante-seize cents (123.946,76 EUR), représenté par cinq mille (5.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

- **Alinéa 3.** «Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize euros et cinquante-deux cents (247.893,52 EUR), qui sera représenté par dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

En conséquence, le Conseil d'Administration chargera Maître Réginald Neuman de la coordination des statuts et des différentes publications.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 63, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54675/226/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**CAPALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 57.276.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2002.

(54677/226/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**COFIPARINTER - COMPAGNIE FINANCIERE DE PARTICIPATIONS INTERNATIONALES S.A.,  
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 55.802.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 12 février 2002 à Luxembourg*

L'assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des administrateurs et du commissaire sortants; leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2008.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 90, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54698/531/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**ABEKAR INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

En qualité d'ancien domiciliataire de la société ABEKAR INTERNATIONAL, S.à r.l., le siège à l'adresse 1, rue des Maximins, L-8247 Mamer est dénoncé avec effet immédiat.

Mamer, le 15 juillet 2002.

A. Gallo

Réviseur d'entreprises

Enregistré à Capellen, le 17 juillet 2002, vol. 138, fol. 97, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(54676/999/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**TAXNO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 66.535.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 6 mai 2002*

« Après en avoir délibéré, et en vertu de l'autorisation lui accordée par l'assemblée générale en date du 21 décembre 2000, le conseil prend, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 modifiant la loi du 10 août 1915, le conseil d'administration décide de convertir, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le capital social et le capital autorisé, actuellement exprimés en liras italiennes, en euros. Ainsi, le capital social s'établit à EUR 1.549.370,70 et le capital autorisé à EUR 25.822.844,95.

2. Le conseil d'administration décide de modifier les alinéas 1<sup>er</sup> et 4 de l'article 5 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

**Art. 5. 1<sup>er</sup> alinéa.** «Le capital souscrit est fixé à EUR 1.549.370,70 (un million cinq cent quarante-neuf mille trois cent soixante-dix euros et soixante-dix cents), représenté par 3.000 (trois mille) actions sans désignation de valeur nominale.»

**4<sup>ème</sup> alinéa.** «Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 25.822.844,95 (vingt-cinq millions huit cent vingt-deux mille huit cent quarante-quatre euros et quatre-vingt-quinze cents).»

3. Mandat est donné à chaque administrateur, agissant individuellement, afin de procéder aux écritures comptables qui s'imposent, de procéder aux inscriptions dans les registres sociaux et d'établir des statuts coordonnés suite aux résolutions de la présente. »

Luxembourg, le 6 mai 2002.

Pour extrait conforme

J. Seil

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2002, vol. 568, fol. 3, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

(54678/226/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**TAXNO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 66.535.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2002.

(54680/226/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**KREMER LEON ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4326 Esch-sur-Alzette, 13, rue Stalingrad.

R. C. Luxembourg B 22.304.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 juillet 2002, vol. 324, fol. 62, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour KREMER LEON & FILS, S.à r.l.

Signature

(54685/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.

---

**ADA CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.  
R. C. Luxembourg B 71.875.

L'an deux mille deux, le sept juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ADA CONSULTING S.A., ayant son siège social à L-5612 Mondorf-les-Bains, 56, avenue François Clément, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 71.875), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 8 octobre 1999, publié au Mémorial C numéro 933 du 7 décembre 1999.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Angel Caschera, comptable, demeurant à Vitry-sur-Orne (France).

Le président désigne comme secrétaire Madame Nelly Meyers, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean Zeimet, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Transfert du siège social de L-5612 Mondorf-les-Bains, 56, avenue François Clément, à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

2.- Modification afférente du deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-5612 Mondorf-les-Bains, 56, avenue François Clément, à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, et de modifier en conséquence le deuxième alinéa de l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>. 2<sup>ème</sup> alinéa.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Caschera - N. Meyers - J. Zeimet - J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 20 juin 2002, vol. 519, fol. 35, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 juillet 2002.

J. Seckler.

(54672/231/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.